

Seul le discours prononcé fait foi

Discours de SAR le Grand-Duc lors de la cérémonie d'ouverture officielle de la 43^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), le lundi 10 juillet 2017

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,
Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le Président de l'APF,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Assemblées parlementaires,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Excellences,
Chers participants au Parlement francophone des jeunes,
Mesdames et Messieurs,

Certains d'entre vous connaissent sûrement cette citation attribuée à Jean Monnet, un des Pères fondateurs de l'Europe, et qui aurait dit à propos de la construction européenne : « si c'était à refaire, je recommencerais par la culture... ».

Au risque de décevoir, il n'existe pas de témoignage crédible que Monsieur Monnet, qui fut le premier président de la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier ici au Luxembourg de 1952 à 1955, ait bien prononcé cette phrase.

Qu'elle soit donc apocryphe ou non, la formule consacrée a cependant connu beaucoup de succès et a marqué les esprits, car elle renvoie à une réalité de l'Europe qui a été culturelle, bien avant d'être économique ou politique.

J'ajouterai pour ma part qu'il me paraît primordial d'insister sur la dimension « culturelle » qui régit les rapports humains, à l'intérieur d'une même société, comme dans les relations entre les peuples. L'actualité trépidante, dans un monde qui semble tourner de plus en vite -et pas toujours dans le bon sens malheureusement- ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance du « fait culturel » dans la vie sociale, dont la langue est un élément déterminant.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Au nom de mes compatriotes, je me sens très honoré de pouvoir saluer une assemblée composée d'autant de parlementaires et d'éminentes personnalités provenant d'Asie, d'Amérique, d'Afrique et d'Europe pour se retrouver à Luxembourg. Vous venez de loin, parfois de très loin, pour témoigner votre attachement à une cause commune, à savoir le recours au français, comme mode d'expression, mais aussi comme mode de pensée et peut-être plus encore, comme façon d'appréhender le monde.

Les différences qui sont les vôtres sautent aux yeux, mais ce bien commun que constitue la francophonie est assurément un ciment puissant entre nous. C'est un sentiment d'émotion qui nous saisit tous, lorsque dans les coins les plus reculés de la planète, nous rencontrons des personnes qui se distinguent des autres, parce qu'elles partagent la culture et la langue française et de ce fait semblent cultiver une pensée originale.

Cinquante ans après la création de l'Association internationale des parlementaires de langue française, c'est un retour aux sources à Luxembourg qu'effectue l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

Un demi-siècle c'est pour les institutions comme pour les personnes, le moment d'esquisser un bilan, de mesurer le chemin parcouru et aussi de se tourner vers l'avenir.

Je salue en ce sens tous les jeunes ici présents pour la huitième édition du Parlement francophone des jeunes, qui a lieu en parallèle de la 43^{ème} session de l'APF.

Depuis 50 ans, mon pays a évolué de façon très spectaculaire, tant sur le plan démographique, qu'économique ou même politique.

La croissance de la population en termes relatifs est sans équivalent dans le monde occidental, avec une société harmonieuse où Luxembourgeois et non-Luxembourgeois sont pratiquement en nombre égal.

D'une économie industrielle dominée par la sidérurgie, le Luxembourg s'est mué en une économie de services de premier plan. Enfin l'intégration européenne lui a assuré une assise diplomatique qu'il n'avait jamais connue auparavant. C'est donc bien un chemin considérable qui a été parcouru.

D'un autre côté, certains de ses traits n'ont pas beaucoup varié, comme l'aptitude de ses habitants à se mouvoir avec facilité, entre la culture germanique et la culture française. Aujourd'hui il convient sûrement d'y ajouter le monde anglo-saxon. La francophonie joue bel et bien un rôle clé sur notre territoire, car le français est le plus souvent utilisé comme *lingua franca* entre les Luxembourgeois et les ressortissants étrangers, qui habitent ou travaillent ici en nombre. Elle est donc une part essentielle de notre identité, même si elle n'en constitue qu'une part, puisqu'en définitive c'est le plurilinguisme qui marque notre patrimoine culturel.

En cela, notre situation est très comparable à la très grande majorité des pays qui nous font l'honneur d'être représenté aujourd'hui. Je crois que c'est une grande chance pour la francophonie d'être synonyme d'ouverture aux autres, de différence et de diversité plutôt que de monopole, de suprématie ou de domination. La « mondialisation » qui est un mouvement d'unification et d'uniformisation est en marche, mais elle ne peut « égaliser » le monde, en gommant toutes les différences. Cela n'est d'ailleurs, ni souhaitable, ni réalisable. Nous voyons un peu partout fleurir cette résistance à une unification trop poussée. Les identités, les cultures et les racines conservent une importance vitale pour tous les peuples.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Dans son discours en mai 1967, le président luxembourgeois Victor Bodson se proposait lors de la session inaugurale « d'assurer le rayonnement de la culture française sur le plan parlementaire, et sur le plan politique d'assurer nos libertés et en même temps la démocratie parlementaire... »

Un demi-siècle plus tard, ces objectifs conservent toute leur validité. L'engagement pour la francophonie dépasse l'aspect linguistique et culturel pour recouvrir d'autres dimensions, comme la lutte pour la démocratie ou les droits de l'homme.

Mesdames et Messieurs, en tant que parlementaires et représentants du peuple, vous êtes un élément fondamental de cette lutte pour les libertés, en étant les garants de la diversité et de l'équilibre. La démocratie ne se résume pas au règne sans partage d'une majorité disposant de tous les pouvoirs.

Garants d'une représentativité équilibrée, vous empêchez que la loi du plus fort ne l'emporte. Une majorité gouvernementale appuyée par une majorité parlementaire est un principe de base pour garantir la légitimité du pouvoir et s'assurer que celui-ci puisse mettre en œuvre sa politique. Mais il ne s'agit là que d'une facette parmi beaucoup d'autres de la démocratie parlementaire. La séparation des pouvoirs, les droits de l'opposition et, partant, les droits des minorités, la justice, l'Etat de droit, font de la démocratie un « tout » qui préside au bon fonctionnement d'une société. En tant que ressortissants d'un pays qui a connu les affres de l'histoire, les Luxembourgeois sont intrinsèquement attachés à ces principes d'équilibre.

La raison d'être de l'Assemblée parlementaire francophone réside dans ces valeurs, qui ne sont pas une donnée de l'histoire, mais le fruit d'une volonté sans faille et d'une longue évolution. Ne l'oublions pas.

Je souhaite à l'APF un très bon anniversaire et remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette session. J'espère que vos débats vous apporteront beaucoup sur le plan personnel et que de vos échanges naîtront des réflexions susceptibles de nous entraîner tous vers un monde meilleur.

Je vous remercie.